

Résultats du baromètre OpinionWay-Carac « Les Français et la retraite »



Plus de la moitié des retraités français ont économisé en moyenne 67 325 € pour compléter une pension de retraite qu'ils jugent insuffisante

Selon le baromètre de la Carac* « Les Français et la retraite » réalisé par OpinionWay, 52% des retraités sont mécontents de leur pension de retraite. Pour 1 retraité sur 2 qui fait moins d'activités que ce qu'il avait imaginé, le manque de ressources financières en est la première raison. Plus de la moitié des Français retraités a économisé pour sa retraite en moyenne 67 325 €, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente. Ils conseilleraient d'ailleurs à leurs enfants d'économiser pour leur retraite dès 40 ans !

Les chiffres clés à retenir :

- **Plus d'1 retraité sur 2 est mécontent** de sa pension de retraite qui correspond, en moyenne, à 66% de son revenu antérieur.
- **56% ont économisé** pour leur retraite, en mettant de côté en moyenne **67 325 €** (contre 60 377€ en 2022) avec une disparité importante entre les hommes et les femmes.
- La moitié des retraités commence à **se préparer 11 ans avant le départ en retraite.**
- Les retraités conseilleraient à leurs enfants de préparer **leur retraite à l'âge de 40 ans**. 45 % conseilleraient de mettre en place une épargne, 44 % un PER (des chiffres en augmentation par rapport à l'année précédente).

La baisse du pouvoir d'achat perçue comme un frein pour 1 retraité sur 2

Si spontanément, la retraite évoque des idées positives pour 89% des retraités, comme la détente, le repos, la liberté, **plus de la moitié d'entre eux (56 %) l'associe à une perte de pouvoir d'achat**. Cependant, ils sont moins nombreux à avoir cette perception quand ils s'y sont préparé (52% contre 58%).

Un retraité sur 2 (52%) est mécontent de sa pension de retraite qui ne représente plus que **66 % de son revenu antérieur** en moyenne. Le manque de ressources constitue, d'ailleurs, la première raison pour la moitié des retraités (52 %) de faire moins d'activités que ce qu'ils avaient imaginé.

Plus de la moitié des retraités a économisé pour sa retraite

56 % des retraités ont économisé pour un montant moyen de **67 325 €** avec une disparité importante entre les femmes et les hommes : **50 797 € d'épargne moyenne chez les femmes, 83 132 € chez les hommes**.

36 % ont effectué des versements réguliers, pour un montant de **148 € par mois** (médiane).

La retraite se prépare plusieurs années en amont : 11 ans en moyenne

Alors qu'ils ont commencé à s'y préparer près de 11 ans en moyenne avant le départ à la retraite, les retraités conseilleraient à leurs enfants de **s'y préparer dès l'âge de 40 ans** et la moitié (48 %) d'entre eux leur recommanderait de s'adresser à une **banque, une assurance ou une mutuelle**. Concernant les solutions à mettre en place, 45 % préconiseraient **une épargne type livret A, PEE** (contre 36 % en 2022), 44 % un Plan Épargne Retraite (contre 38 % en 2022) et 33 % une **assurance vie** (contre 30 % en 2022).

Comment préparer au mieux sa retraite ? Les conseils de la Carac.

Pierre Lara, Président de la Carac

« Il n'est jamais trop tôt pour penser à sa retraite. Certains estiment même qu'il faut commencer à épargner dès l'entrée dans la vie active. Cependant, face aux différentes solutions proposées, laquelle choisir ? A la Carac, nos 200 conseillers répartis sur l'ensemble du territoire accompagnent nos adhérents et veillent à trouver les meilleures solutions pour chaque profil, à chaque âge de la vie. »

Michel Andignac, Directeur général de la Carac

« Préparer une retraite sereine nécessite un investissement réfléchi et adapté à sa situation. Afin d'accompagner au mieux nos adhérents, nous travaillons au quotidien pour optimiser leurs investissements. Cette année, nous avons pu servir un taux parmi les meilleurs du marché, à 3,60% sur notre produit retraite, le PER Individuel Carac au titre de l'année 2023. Dès le printemps 2024, nous proposerons une évolution de notre

PERin pour le rendre encore plus accessible et encore plus durable à travers notamment l'ajout de nouvelles unités de compte. »

Patricia Vert, Responsable de Zone Ile-de-France de la Carac

« Il est important d'accélérer la préparation de son épargne à 40 ans pour mieux vivre sa retraite. Des simulateurs, comme celui de la Carac, existent pour connaître sa future pension et le calcul de l'épargne moyenne à mettre de côté chaque mois. Je préconise toujours de réaliser un bilan retraite avec un conseiller pour préparer au mieux son avenir. Il existe de nombreuses solutions d'épargne et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Quand on veut épargner pour sa retraite, le PER et l'assurance vie sont des solutions à privilégier. Le PER, par exemple, permet un abaissement de la pression fiscale grâce au mécanisme de déductibilité. »

INFOGRAPHIE GLOBALE DISPONIBLE PAGE SUIVANTE

*** Sondage OpinionWay pour la Carac (Mutuelle d'épargne, de retraite et prévoyance)**
mené entre le 15 et le 29 décembre 2023 auprès de 1 032 personnes représentatives de la population française âgée de 55 à 75 ans et retraitée, issues d'un échantillon national représentatif de la population française selon la méthode des quotas.

À propos de la Carac

Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, la Carac conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La Carac dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier. Fière de son histoire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, la confiance, l'indépendance et la transparence, la Carac se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

Pour plus d'informations :

www.carac.fr - [Facebook/carac.epargne](https://www.facebook.com/carac.epargne)
[X/Carac epargne](https://www.x.com/Carac_epargne) - [linkedin/Carac](https://www.linkedin.com/company/Carac)

Contact presse : .becoming

Véronique Wasa
Consultante RP
Tél. : 06 52 22 69 07
veronique.wasa@becoming-group.com

Carac

Isabelle Genest
Directrice de la Communication
Tél. : 01 55 61 56 23
igenest@carac.fr

LES FRANÇAIS, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE

La perception de la retraite

56% des retraités ont l'habitude de retirer de la partie de pension choisie

La répartition de la pension permet de mieux gérer cette perception :

- 52%** en tant que pension au rabais
- 58%** en tant que pension au brut

Pour **1 retraité sur 2** qui s'inscrit dans une stratégie d'investissement à long terme, la banque de ressources financières est un élément clé de la stratégie.

52% des retraités ont investi dans leur pension de retraite

La pension de retraite représente en moyenne **66%** de leur revenu net annuel.

L'épargne des retraités

56% des retraités ont économisé pour un montant moyen de **67 325 €**

avec une épargne localisée en partie dans les normes et les cotations

50 797 € **83 132 €**

36% ont eu un ou plusieurs versements réguliers, pour un montant moyen de **148 €** / mois

La préparation à la retraite

Avant de commencer à verser dans un programme de retraite, les Français ont en moyenne **11 ans** de préparation à la retraite.

Après le début de la retraite, les Français ont en moyenne **40 ans** de préparation à la retraite.

Si les retraités ont investi dans leur épargne, ils ont en moyenne investi dans une banque, une assurance ou une mutuelle.

Les 3 principales solutions recommandées :

- 44%** ont investi dans un Plan d'Épargne Retraite (PER) en 2022
- 45%** ont investi dans un Compte d'Épargne Retraite (CER) en 2022
- 33%** ont investi dans un Compte d'Épargne Retraite (CER) en 2022

L'entraide familiale et financière

66% des retraités ont reçu de l'entraide financière de leurs enfants

41% des retraités ont reçu de l'entraide financière de leurs petits-enfants

76% des retraités ont reçu de l'entraide financière de leurs enfants

60% des retraités ont reçu de l'entraide financière de leurs petits-enfants

22% des retraités ont reçu de l'entraide financière de leurs petits-enfants

Ce type de préparation de retraite est financièrement le plus important pour les retraités lorsqu'ils ont préparé leur retraite en amont.

Le montant de l'entraide financière reçue est de :

- 158 €** / mois en moyenne par an (pour une aide régulière de 182 € en 2022)
- 1 307 €** / an en moyenne par an (pour une aide ponctuelle de 1 718 € en 2022)

La perte d'autonomie

1 retraité sur 2 s'inquiète de la perte d'autonomie

62% des retraités ont investi dans leur logement avec un service de soins à domicile

23% des retraités ont commencé à préparer financièrement pour couvrir les besoins de leur logement

55% des retraités se sont préparés à la perte d'autonomie en investissant dans des produits de retraite